

**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**

# La Bazonnrière, lieu de vie solidaire

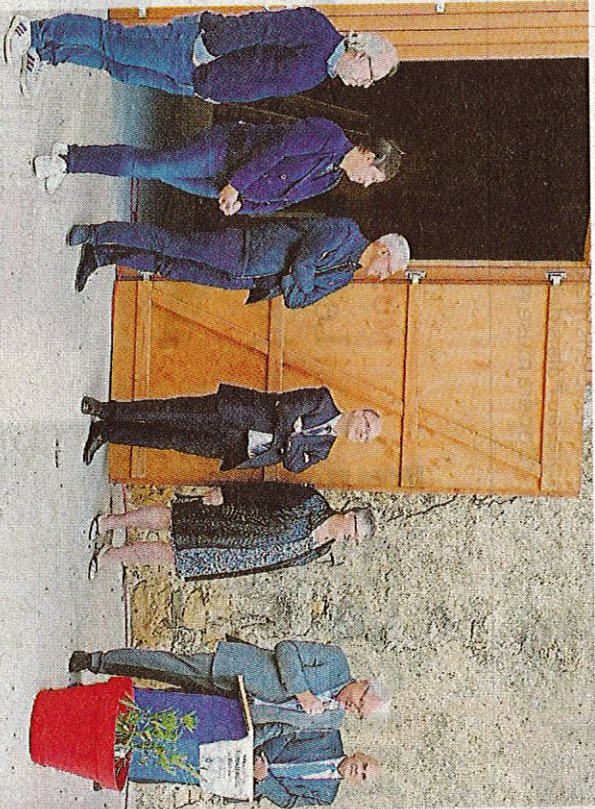
Projet novateur en milieu rural, La Bazonnrière accueille des résidents en précarité de logement, notamment en raison de leur fragilité ou handicap psychique. La structure a été inaugurée lundi.

La résidence d'accueil de La Bazonnrière est un dispositif de l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres (UDAF). Au centre du département, ce projet novateur en milieu rural accueille des résidents en situation de précarité de logement, notamment en raison de leur fragilité ou handicap psychique. Les premiers locataires sont arrivés en octobre 2020.

« Le projet le plus audacieux qu'ait connu la commune »

En complément, le lieu offre la possibilité de s'investir dans des activités rurales. Il est composé de 22 appartements fonctionnels de 31 m. « *Le locataire prend en charge sa vie quotidienne* » indique Fabienne Sabourin, présidente de l'UDAF, en conclusion de la présentation des lieux et des différents partenaires.

Repoussée depuis un an, en raison de la crise sanitaire, la résidence d'accueil de La Bazonnrière a été inaugurée lundi, en présence d'un



L'inauguration de la résidence d'accueil de La Bazonnrière a eu lieu lundi.

grand nombre d'élus. Un projet évocateur en 2012 par Roger Perrin, maire de l'époque, et soutenu par Jean-Marie Morisset, alors sénateur, pour

suivi sous le mandat de Benoit Piron et achevé sous celui du maire actuel, Johann Baranger. « *L'équipe de Roger a ouvert le sillon... Nous avons eu des inquiétudes, mais pas de doute. Nous y avons cru et nous avons eu raison. Long et aventureux, c'est le projet le plus audacieux qu'ait connu la commune. C'est un espoir... Une solution à la problématique du moment* » souligne ce dernier.

Il y a environ un an, des bénévoles créent l'association Vivre la ruralité à La Bazonnrière pour apporter un plus à la résidence. Jean-François Lefèvre, président, confie la présence d'animaux de la ferme. De nouveaux projets sont en cours. « *Chaque résident participe suivant ses envies ou ses capacités* ». Gilbert Favreau, sénateur, soulève le problème de l'autonomie dans le département. « *Ce lieu va inspirer beaucoup de gens...* »

Le mot de la fin revient à Max, qui au nom des résidents, remerciera tout le monde de leur offrir un lieu de vie solidaire où ils se sentent bien.